

A la frontière entre le tissu urbain continu de la grande agglomération parisienne et le plateau agricole du Hurepoix, Gometz-la-Ville offre maints contrastes entre ruralité et modernité. En semaine, les habitants du Pays de Limours ne font que traverser la ville. Alors pourquoi ne pas venir découvrir dans le calme d'un week-end à pied ou à vélo, les charmes de ce bourg et ses hameaux répartis sur 980 hectares et qui comptent aujourd'hui quelques mille quatre cents gometziens ?

Gometz-la-Ville

PATRIMOINE

L'église St-Germain

Construite au 13^{ème}, souvent remaniée. Clés de voûte Renaissance, autel, boiseries et retable 18^{ème} (participation du seigneur de Ragonant, qui y gagna, outre une place au paradis, le maintien du privilège plus tangible d'un banc et d'un autel dans le chœur). Accès uniquement pendant les messes, les 2^{ème} et 4^{èmes} dimanches à 18 heures.

Au 27 rue de Chartres, **belle porte cochère**, clé de voûte 1732. A droite de la porte, la réutilisation d'une borne à croix de Lorraine, sans doute posée sur ordre de la Comtesse de Brionne (princesse de Lorraine) dans le cadre de la révision du "terrier du comté". Il existe à la Bibliothèque Nationale de très beaux plans dudit comté, dressés à l'époque du bornage, et miraculeusement préservés; les titres et archives féodales, pendant la Révolution, n'ont pas tous eu cet heureux sort. Ne pas manquer de voir, devant la mairie, deux autres bornes à croix de Lorraine provenant du plateau de Ragonant.

Les fermes : bâtiments regroupés autour d'une cour carrée, typiques de l'Île-de-France :

Ferme de la Boulaye, rue de Chartres. Vendue comme bien national à la Révolution, elle fut achetée par Guy Target, avocat académicien. Il avait défendu le Cardinal de Rohan dans «l'affaire du collier» et participa, comme député du Tiers Etat aux Etats Généraux, à la rédaction du Serment du Jeu de Paume et de la Constitution de 1791. Il refusa d'assurer la défense de Louis XVI. Notre région devait particulièrement le séduire puisqu'on le retrouve également propriétaire de plusieurs grandes fermes aux Molières (Quincampoix, Armenon, La Faye où il est mort).

Ferme de Blanzay, rue de Chartres, à gauche vers Limours. Les bâtiments (18^{ème} siècle) ne sont guère visibles derrière les murs crépis.



Ferme de Feuillarde, sur la route des Molières, au carrefour de la Vacheresse. Bâtiments 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Elle fut, comme la précédente, propriété de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. Devant l'entrée, beau puits à calotte, très profond.

Ferme Pescheux, rue de Chartres, face à la mairie. Exploitée aujourd'hui comme pépinière. Réfection récente, qui met en valeur pierres meulières, bois et tuiles.

Informations pratiques

- Mairie ouverture :
 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
 - Samedi de 9h à 12hTel : 01 60 12 03 08
- Cabines téléphoniques : rue de Janvry, près de l'école et près de la mairie
- Deux aires de piques-niques : route de Beaudreville, boucle de la CCPL (chemin de St-Jean)
- «Le Relais des trois quartiers» : Tabac, billard, baby-foot, flipper, petite brasserie. 01 60 12 14 22

TEMPS FORTS

Fête de la St-Jean
un week-end de juin

PAUSE REPAS

Merveille d'Asie

Ccal Super U 4 espace 3 Quartiers
Tél. : 01 60 12 90 90

Le relais des trois quartiers

33, rue de Chartres
Tél. : 01 60 12 14 22

A NE PAS MANQUER...



L'ancienne voie d'essais de l'Aérotain



Eglise Saint-Germain

© Gérard Faudot

PROMENADE

On peut aussi, contournant les tentacules des lotissements de Chevry, découvrir quelques uns des nombreux hameaux que comporte la commune :

Beaudreville, vieilles maisons (18^{ème}). La 5^{ème} maison sur la droite aurait servi pendant l'Occupation d'imprimerie clandestine et de lieu de rencontre au Parti Communiste clandestin. Ferme (19^{ème}) sur la gauche. A côté, maison ornée d'un médaillon de terre cuite représentant la République. Porte ancienne (17^{ème}).

Ragonant., ancien fief disposant de haute, moyenne et basse justice, comme en témoignent le "chemin de Justice" qui menait aux fourches patibulaires (gibet), et la grande borne en forme de quille, gravée d'une armoirie, à l'entrée du Parc de Vaugien (propriété privée).

Bois de Vaugondran et Bois du Roi. Jeu de piste possible en suivant les bornes posées en 1666 à l'initiative de Colbert (la Marine Royale avait besoin de beaucoup de bois pour fabriquer ses vaisseaux ; d'où la nécessité de bien connaître les domaines forestiers royaux). Un tel bornage existe autour du Bois de la Brosse et du Bois de Soligny.

La Folie Rigault, petit village plaisant.

Belleville : domaine racheté par la ville de Gif-sur-Yvette.

Rubrique mondaine : le château (18^{ème} pour la partie centrale, 19^{ème} pour les ailes) fut fréquenté par Madame Tallien. Belle plaque de cheminée représentant ... la prise de la Bastille. Un comble !

Une piste cyclable permet de rejoindre le Rond-Point Saint-Nicolas, puis Chevry et les Ulis.

PETITE PAUSE FLORE

Peu boisée (14% de la superficie communale), c'est pourtant dans ses espaces forestiers que la commune présente le plus d'intérêt floristique. Une belle population de **Polystic à aiguillons**, grande fougère des ravins exposés au nord, rare et protégée, peut se voir sur le versant ouest du ru de Mouillecrotte. Plusieurs **orchidées** (**Listère ovale**, **Orchis mâle**, **Orchis des montagnes**) fleurissent aussi au printemps vers l'extrémité ouest du bois du Parc Berrier. Le bois communal de la Cocquetière offre une riche floraison printanière, caractéristique des forêts mélangées à **Chêne**, **Charme**, **Frêne**, **Merisier** qui poussent sur les bons sols forestiers. Au total, il a été vu exactement 333 espèces de plantes sauvages sur la commune.



Un dépliant très complet, publié par l'Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse et disponible en mairie, indique trois boucles de promenades dans le bourg et ses hameaux.

PLAISIR DES CONTRASTES

Celui de voir se détacher au loin sur la plaine, que l'on vienne des Molières ou de Limours, le clocher de Gometz, et les tours des Ulis en arrière plan.

Celui qu'offre, à la sortie sud du bourg, le lavoir ou plutôt une mare cernée d'un mur, où il n'est pas rare de voir un Gometzien taquiner d'hypothétiques poissons et les antennes un peu lunaires de la station spatiale du CNET (relais radio).

L'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer «Paris-Chartres par Gallardon», qui servit dans les années soixante de terrain d'expérimentation à l'aérotrain de l'ingénieur Bertin, sert aujourd'hui à la déviation du village et au projet de véloroute. La traversée du village se fait désormais sous un tunnel recouvert d'espaces verts.

Maintenant le tracé de notre chemin passe au-dessus de cette déviation.

CÔTÉ BOTANIQUE

La flore sauvage du Pays de Limours a été intensivement inventoriée à partir de 1997, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Ce recensement est presque exhaustif et on sait donc, pour chacune des 14 communes, le nombre total d'espèces présentes à fin du 20^{ème} siècle. Bien que la région n'ait jamais été un haut lieu de la botanique, le score est honorable : **736 espèces pour l'ensemble de la Communauté**, soit 60% de la flore du Département et 15 % de la flore française.

Ce chiffre fluctue en fonction de l'évolution naturelle de la végétation (enfrichement et boisement), des changements d'affectation des sols (travaux, urbanisation, dépôts de remblais) ou encore de modifications du mode de gestion (déprise ou intensification agricoles, création de golfs), tous facteurs qui induisent des apparitions ou des disparitions d'espèces. Les quelques données anciennes permettent de croire à un appauvrissement de la flore, notamment pour les espèces des cultures et des zones humides. Quelques-unes sont protégées par la loi, (9 au total), d'autres sont rares pour la région.

Tout ceci est expliqué en détail dans **l'Atlas de la Flore sauvage du département de l'Essonne**, un livre offert à toutes les communes du département par le Conseil général.